

<p align="center">Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 16 septembre 2011</p>

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 8 juillet 2011
2. Actualités de l'Université
3. Présentation du second Projet d'Initiative d'Excellence Sorbonne Paris Cité
4. Suivi du contrat quadriennal
5. Convention de partenariat entre l'université Paris Sorbonne et l'université Sorbonne Nouvelle relatif à la formation des maîtres au niveau master dans l'académie de Paris
6. Lettres de mission CEVU
7. Calendrier 2011-2012
 - a. Calendrier des opérations d'inscription
 - b. Modification du calendrier universitaire 2011-2012
 - c. Modification du calendrier des conseils centraux 2011-2012
8. Décharges horaires pour conduite de projets ANR
9. Boutique en ligne
10. Tarif d'un colloque
11. Conventions RI
- ~~12. Questions diverses~~

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 juillet 2011

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l'Université

Point d'information, pas de délibération

3. Présentation du second Projet d'Initiative d'Excellence Sorbonne Paris Cité

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention le texte suivant : « le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle a pris connaissance des principales orientations du

dossier d'Initiative d'Excellence présenté par Sorbonne Paris Cité. Il affirme son soutien au développement de ce projet qui doit mener à la création d'une université unifiée associant au cœur de sa stratégie l'ensemble des composantes de Sorbonne Paris Cité. Les instances démocratiquement élues travailleront à sa construction, dans le respect des principes de collégialité et de subsidiarité auxquels l'Université Sorbonne Nouvelle est attachée ».

4. Suivi du contrat quadriennal

Point d'information, pas de délibération.

5. Convention de partenariat entre l'université Paris Sorbonne et l'université Sorbonne Nouvelle relatif à la formation des maîtres au niveau master dans l'académie de Paris

Point d'information, pas de délibération.

6. Lettres de mission CEVU

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la lettre de mission de la directrice du Bureau des Enseignements Transversaux.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission de la chargée de la coordination de l'ensemble des actions concernant l'enseignement des langues pour la licence et le master dans le cadre du Bureau des Enseignements Transversaux.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission du chargé de la coordination du BAIP et des UE professionnalisantes dans le cadre du Bureau des Enseignements Transversaux.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission de la chargée de la coordination des UE libres et de la coordination, dans le cadre du Plan Réussite en Licence, de la conception, de l'organisation et la réalisation de stages de prérentrée.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission de la chargée de la coordination, pour l'année 2011-2012, et sous l'autorité du CEVU, du dispositif des enseignants référents et du tutorat pédagogique, et de la participation au dispositif CAP en FAC.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission de la chargée du plan licence, valable jusqu'au 31 octobre 2011.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission du chargé de la conception, de la mise en œuvre et du

suivi des actions projetées en vue d'intégrer une Approche Compétences dans les UE professionnalisantes de l'université.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la lettre de mission de la chargée du projet « Suivi de la professionnalisation des jeunes diplômés de master et de doctorat » avec le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives.

7. Calendrier 2011-2012

Calendrier des opérations d'inscription

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité le calendrier des opérations d'inscription moyennant les modifications demandées en séance.

Modification du calendrier universitaire 2011-2012

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la modification du calendrier universitaire 2011-2012.

Modification du calendrier des conseils centraux 2011-2012

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la modification du calendrier des conseils centraux.

8. Décharges horaires pour conduite de projets ANR

Point remis au CA du 7 octobre.

9. Boutique en ligne

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec la société Campus de France.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la nomination de Raphaël Costambeys-Kempczynski comme correspondant de l'université auprès de la société Campus de France.

10. Tarif d'un colloque

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la fixation à 30 euros du tarif du colloque organisé par le CIEH.

11. Conventions RI

Avenant à la convention cadre du programme international en études cinématographiques et audiovisuelles

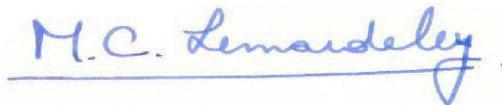
Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité l'avenant à la convention cadre du programme international en études cinématographiques et audiovisuelles.

Convention-cadre de coopération avec l'université de Tor Vergata

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la Convention-cadre de coopération avec l'université de Tor Vergata moyennant l'actualisation des noms des responsables.

~~12. Questions diverses~~

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3



Marie-Christine LEMARDELEY